

## CP - Grillen : les musiciens vont pouvoir répéter !

**Dès demain, samedi 13 juin, les musiciens pourront réinvestir les studios de répétition du Grillen !**

Les locaux seront ouverts  
le **mardi et jeudi de 18h à 22h**, et  
le **samedi de 14h à 18h**.

Ceci pour permettre le nettoyage et  
la désinfection des locaux entre  
chaque répétition.



© Ville de Colmar - Cliquez pour télécharger le visuel

Les règles sanitaires à respecter : port du masque, 3 musiciens maximum, pas d'instruments à vent et pas de chant, ainsi que les règles, maintenant habituelles, qui s'imposent dans chaque établissement recevant du public.

**Informations au 03 89 21 61 80**

### CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
lucie.hamon@colmar.fr